



FICHE SIGNALÉTIQUE SUPERIOR No. 75

DATE DE RÉVISION : le 1^{er} janvier 2009

Nom du produit : Superior No. 75

Fabricant : Superior Flux & Mfg. Co. 6615 Parkland Blvd. Cleveland, OH 44139

Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Information générale : 800-654-9011

À l'intention de l'acheteur : Cette fiche signalétique contient d'importants renseignements en matière d'environnement, de santé et de toxicologie pour vos employés qui ont commandé ce produit. S'assurer que cette information leur est remise. Si le produit est revendu, un exemplaire de la fiche signalétique doit être remis à l'acheteur.

INFORMATION HMIS : SANTÉ = 3 INFLAMMABILITÉ = 0 RÉACTIVITÉ = 0

SECTION I – IDENTIFICATION

Nom commun : Superior No. 75

Famille chimique : Flux de soudage acide inorganique

Numéro CAS : S.O.

Nom du produit chimique : S.O.

Formule : Voir ci-dessous

SECTION II – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Numéro CAS	%	PEL OSHA
Chlorure d'ammonium	12125-02-9	4-15	S.O.
Acide chlorhydrique	7647-01-0	3-10	5 mg/m ³
Chlorure de zinc	7646-85-7	30-45	1 mg/m ³

Les pourcentages non répertoriés sont des stabilisateurs non dangereux et de l'eau. Aucune matière dans ce produit n'est répertoriée dans NTP, IARC ou OSHA comme étant cancérigène.

SECTION III – RISQUES POUR LA SANTÉ

Principales voies d'exposition : Inhalation des vapeurs, ingestion, contact cutané et oculaire.

Symptômes de surexposition : Œdème pulmonaire, douleurs abdominales, vomissement, dommages aux yeux et brûlures cutanées.

État sous-jacent généralement aggravé par la surexposition : Aucun qui ne soit actuellement connu.

Produit chimique répertorié comme étant cancérigène ou cancérigène possible : Aucun.

Limite d'exposition permise selon OSHA (PEL) : 1 mg/m³

Valeur seuil de l'ACGIH (TLV) : 1 mg/m³

SECTION IV – PROCÉDURES D'URGENTES ET DE PREMIERS SOINS

Yeux : Rincer avec de l'eau pendant 10 minutes. Appeler un médecin.
Peau : Laver complètement avec de l'eau.
Inhalation : Faire prendre l'air ou administrer de l'oxygène. Appeler un médecin.
Ingestion : Faire boire de l'eau ou du lait. Consulter un médecin.

SECTION V – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : S.O.

Limites d'inflammabilité : S.O.

Méthode d'extinction : Poudre chimique, CO₂, mousse

Température d'auto-allumage : Aucune.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Prendre les précautions normales pour des produits chimiques.

Dangers d'incendie ou d'explosion hors de l'ordinaire : Libèrera de petites quantités de HCl lors de la décomposition.

SECTION VI – MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures à prendre en cas de déversement de la matière : D'abord neutraliser avec du carbonate de sodium ou du bicarbonate de sodium, diluer avec de l'eau et éliminer conformément aux règlements de l'EPA.

SECTION VII — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Exigences en matière d'entreposage : Ranger dans des contenants en plastique dans un endroit frais à l'écart de la chaleur.

Précautions de manutention : Suivre des pratiques préventives et sûres afin d'éviter le déversement, le contact cutané et la respiration des vapeurs.

SECTION VIII – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Protection des voies respiratoires (type) : Appareil respiratoire agréé par la NIOSH.

Aération : Oui

Mécanique (général) : Oui

Ventilation locale : Oui

Gants protecteurs : Conseillés, agréés NIOSH

Autres vêtements et équipements protecteurs : Un tablier de caoutchouc est conseillé.

Protection des yeux : Lunettes protectrices

Information sur la réglementation : Les composants chimiques sont répertoriés dans les inventaires TSCA et DSL. Consulter la Section II (composition) pour connaître les numéros CAS.

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition : 104 °C/220 °F

Densité (Eau = 1) : 1,32

Tension de vapeur (mm Hg) : S.O.

Teneur en COV : 0 %

Densité de vapeur (Air = 1) : S.O.

Taux d'évaporation (acétate butylique = 1) : 0,6

Point de fusion : 0 °C/32 °F

Solubilité dans l'eau : Illimitée

Réactivité à l'eau : Aucune.

Apparence et odeur : Liquide incolore et inodore

SECTION X — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Le produit est stable

(Conditions à éviter) : Métaux

Incompatibilité : Alcalins, matières oxydantes ou réduites puissantes, cyanure ou matériaux combustibles.

Produits dangereux résultant de la décomposition : HCl, chlorure de zinc, oxyde de zinc, ammonium.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

(Conditions à éviter) : Chaleur excessive

SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données de toxicité aiguë

1) **Orale :** LD-50 (rat): Non disponible

2) **Inhalation :** LC-50 (rat): Non disponible

3) **Dermique :** LD-50 (lapin) : Non disponible

4) **Irritation cutanée :** (lapin) : Non disponible

Données de toxicité chronique

1) **Application répétée sur la peau :** (rat) : Non disponible

2) **Irritation oculaire :** (lapin) : Non disponible

SECTION XII – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Cette matière n'a pas fait l'objet d'essais sur les effets écologiques.

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : Éliminer en conformité avec les règlements de l'EPA.

SECTION XIV – TRANSPORT

Désignation officielle de transport DOT : Liquide corrosif, acide, inorganique, sans autres précisions (Contient du chlorure de zinc et de l'acide chlorhydrique.)

Catégorie de danger : 8

Numéro d'identification : UN3264

Groupe d'emballage : III

Information requise pour l'étiquetage de type DOT : Corrosif

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Produit chimique dangereux selon OSHA, 29 CFR 1910.1200 : Aucun.

Classification de cancérogénicité (composants présents à 0,1 % ou plus) : Non cancérigène

International Agency for Research on Cancer (IARC) : Non répertoriés

American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) : Non répertoriés

National Toxicology Program (NTP) : Non répertoriés

Occupational Safety and Health Administration (OSHA) : Non répertoriés

Aucun des composants de ce produit n'est répertorié dans l'inventaire du U.S. Toxic Substances Control Act et n'est assujéti aux exigences de notification avant fabrication du TSCA. Ce produit est conforme au programme RoHS de réduction des substances dangereuses.

Informations sur les règlements

Nom de l'ingrédient :

Chlorure de zinc

SARA 313 : Oui
Inventaire TSCA : Oui
Quantité à déclarer CERCLA : 1 000 lb

Chlorure d'ammonium

SARA 313 : Non
Inventaire TSCA : Oui
Quantité à déclarer CERCLA : S.O.

Acide chlorhydrique

SARA 313 : Oui
Inventaire TSCA : Oui
Quantité à déclarer CERCLA : 5 000 lb

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les décisions quant à l'adéquation des renseignements présentés dans les présentes ou aux fins de l'acheteur sont nécessairement la responsabilité de l'acheteur. Des soins raisonnables ont été pris pour la préparation du présent document, mais il ne représente AUCUNE GARANTIE, AUCUNE REPRÉSENTATION ET AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE OU L'ADÉQUATION DE CES RENSEIGNEMENTS POUR TOUT USAGE PRÉVU PAR L'ACHETEUR OU TOUTE CONSÉQUENCE DE SON UTILISATION.
